Actions • ISR

Ecofi Endurance Euro

Fonds actions principalement investi dans les pays de la zone Euro, Ecofi Endurance Euro sélectionne des valeurs qui génèrent des flux de trésorerie récurrents.

Classification SFDR
Article 8

Horizon d'investissement
5 ans

Profil du fonds
Actions 60 → 100 %
Le niveau d'investissement varie en fonction des perspectives de marché

Risque*
1 2 3 **4** 5 6 7

Ecofi Endurance Euro en bref...

- Portefeuille d'actions de la zone Euro
- Une sélection d'entreprises qui génèrent des flux de trésorerie récurrents ou qui perçoivent des revenus réguliers (rentes, loyers, abonnements...)

Investir dans les actions génératrices de cash-flow**

Les sociétes génératrices de flux récurrents permettent de se positionner dans des entreprises qui présentent une solidité financière et une stratégie cohérente à long terme.

Sur une longue période, elles restent particulièrement attractives, et affichent une volatilité minimisée en période de recession.

Une gestion de conviction

Le fonds est géré de manière active, en privilégiant les secteurs qui présentent des flux de trésorie prévisibles.

Au sein de ces derniers, les valeurs qui offrent un potentiel attractif sont séléctionnées. L'univers d'investissement est segmenté en trois grands gisements :

- les valeurs de « rente » offrant des gisements de rentes périodiques ou perpetuelles ;
- les valeurs dites « d'abonnement » qui procurent des revenus réguliers liés à des contrats ;
- les valeurs « incontournables » ou leaders d'aujourdui et/ou de demain sur leurs marchés.

Le fonds est absent des secteurs qui ne génèrent pas de revenus réguliers. Il s'agit d'une gestion de conviction qui ne cède pas aux modes de marché. Il en résulte une volatilité inférieure à celle du marché.

Une sélection rigoureuse des valeurs

Le fonds est investi essentiellement sur les grandes capitalisations de la zone Euro disposant de flux de trésorerie réguliers, qui offrent une forte visibilité.

Le gérant s'efforce, à travers une analyse approfondie, de sélectionner les titres en s'appuyant sur une philosophie d'investissement bottom-up etayée par une analyse top-down.

> **La génération de trésorerie est devenue une priorité dans un monde de plus en plus imprévisible.**



Erwan FERRARY
Gérant actions

* L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section "Principaux risques" du Prospectus.

** Flux de trésorerie

Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso. Fonds ISR selon la méthodologie Ecofi, ce fonds ne dispose pas du label ISR d'Etat.

Processus d'investissement

01 Sélection de l'univers d'investissement

Univers initial : zone Euro

Filtre quantitatif

Processus PRISME :

- Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et selon la note PRISME ;
- Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, pornographie, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, gaz & pétrole, pesticides, huile de palme) et des paradis fiscaux ;
- Gestion des sociétés controversées.

02 Notation des valeurs

Critères de notation

- **Analyse fondamentale**
- **Identification des catalyseurs**

03 Construction du portefeuille et pondération des valeurs

Elle dépend :

- de la note fondamentale et de la note de risque ;
- du risque global du portefeuille.

Focus intensité carbone

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus PRISME. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG[1].

[1]Pour en savoir plus sur la méthodologie de calcul, se reporter au Code de Transparence disponible sur notre site internet www.ecofi.fr.

Avantages

- Une sélection d'actions de la zone Euro offrant une bonne visibilité et qui génèrent des flux de trésorerie récurrents
- Une méthodologie d'investissement rigoureuse
- Un processus PRISME exigeant

Inconvénients et risques

- Risque actions
- Risque de taux
- Risque de perte en capital
- Risque de change, contrepartie
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque d'investissement sur les marchés émergents, de durabilité

Caractéristiques

Classification AMF : Actions des pays de la zone Euro
Code ISIN : Part D : FR0010218560 - Part C : FR0010199091
Forme juridique : OPCVM de droit français
Classification SFDR : Article 8. Ce fonds promeut des critères ESG mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.
Dépositaire/Conservateur : Caceis Bank France
Valorisateur : Caceis Fund Administration
Société de gestion : Ecofi
Date de création : 4 août 2005
Devise de valorisation : Euro
Zone géographique : Pays de la zone Euro

Indice de référence : La performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice FCI EMU 200 (dividendes réinvestis). Le portefeuille n'ayant pas pour but de répliquer son indice de référence, la performance de la valeur liquidative du fonds peut s'écarter de la performance de l'indice. C'est un élément d'appréciation a posteriori.
Conditions de souscriptions/rachats : Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour et executées à cours inconnu (J+1)
Valeur initiale de la part : Parts C et D : 100 euros
Frais de gestion : 1,20 % maximum (TTC) de l'actif net
Commissions de souscription : Acquises à l'OPC : néant - Non acquises à l'OPC : 2,00 % maximum/Les allers-retours sont exonérés
Commissions de rachat : Néant
Commission de mouvement : Néant

Contact : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr

GROUPE CREDIT COOPERATIF

Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.
Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet www.ecofi.fr. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (http://www.amf-france.org/) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

PROSPECTUS
BAC DE TRI